

Accueil de loisirs 12-17 ans

| Vacances d'hiver 2026

Espace Jeunes -
48, rue Paul-Verlaine
à Villeurbanne

04 72 65 97 13

Lundi, mardi, jeudi -13h à 18h

Mercredi -10h à 18h

Vendredi -13h à 17h

Séjour à la neige à Aillon-le-Jeune, Savoie

Du dimanche 8 au vendredi 13 février 2026

Profitez durant 6 jours des joies de la montagne et du grand air !

Selon la météo et les conditions sur la station, deux programmes sont possibles :

- découverte des sports de glisse pour progresser dans un esprit de partage et de solidarité ;
- ou découverte d'activités de montagne en favorisant le vivre ensemble.



Quelque soit la formule, pour que le séjour leur ressemble, une partie de la programmation sera confiée aux jeunes. Ils pourront proposer leurs idées et partager leurs envies ! De son côté, l'équipe d'animation concoctera des jeux, des veillées, des animations et d'autres surprises...

Durant le séjour et sur la semaine du 16 au 20 février, des temps seront organisés avec les jeunes volontaires pour préparer un "carnet de route" qui sera ensuite partagé avec familles et amis lors d'une soirée.

Départ : dimanche 8 février à 11h30

Retour : vendredi 13 février vers 19h00

> Hébergement en pension complète

Tarif dégressif selon QF : 270 € maximum

Chèques vacances acceptés / aide aux vacances CAF à déduire

Ce tarif inclut les 5€ d'adhésion au pôle Animation Loisirs jusqu'à fin juin 2026.

Une réunion d'information à l'attention des jeunes et de leurs familles sera organisée en amont du séjour. La date sera communiquée au moment de l'inscription. Pour ce séjour, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an à la date de la fin du séjour est obligatoire.

Accueil Jeunes

Du lundi 16 au vendredi 20 février 2026

Pour les 12-17 ans



Action “Carnet de route”

Les jeunes ayant participé au séjour d'hiver sont conviés à des temps de préparation d'une soirée conviviale à destination des amis et de la famille. Au programme : choix des supports, réalisation, montage et organisation de l'évènement.

- **Planning défini avec les jeunes**, lundi 16 février à 11h.

Entre 8h et 10h d'accueil, étalées sur la semaine.

Soirée “Play time”: Loup-Garou

Cette soirée s'inscrit dans une programmation à l'année où, un mardi par mois, nous proposons aux jeunes un large choix de jeux : Loup-garou, Défifoo, Blind test ou autres veillées selon le nombre de présents et les envies de découverte.

- **Quand : mardi 17 février de 18h à 20h**

Demandez le programme complet des mardis “Play Time”

Accueil libre

L'Espace Jeunes restera ouvert pour accueillir les jeunes du lundi 16 au vendredi 20 février, entre 15h et 17h, en format loisirs : discuter, faire un baby, un ping-pong ou tous autres jeux... L'équipe d'animation aura à cœur de faire grandir les échanges, envies et projets qui pourront naître de ces temps de partage libre.

Un temps d'accueil ouvert, ludique et sans engagement pour tous les jeunes !

L'adhésion au pôle Animation Loisirs, soit 5€, permet l'accès à l'ensemble des activités proposés par l'Accueil Jeunes. L'adhésion court jusqu'à juin 2026.

Inscription

Les étapes

- ① **Pré-inscription** : du **5 au 14 janvier 2026** à 18h00.
- ② **Pour le séjour uniquement, tirage au sort** (optionnel) : **le 19 janvier 2026** à 17h00. *Les jeunes Villeurbannais sont prioritaires.*
- ③ **Inscription** : en fonction des places restantes, **jusqu'à la veille de l'activité souhaitée**. Contactez l'Espace Jeunes pour un rendez-vous.

Les documents

Pour la pré-inscription : le dossier d'inscription complété, un justificatif de quotient familial, une attestation de domicile de moins de 3 mois.

Pour l'inscription définitive :

- une copie des pages vaccins du carnet de santé
- une attestation d'assurance responsabilité civile extra-scolaire pour l'année en cours
- pour le séjour : un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport de moins d'un an.
- un moyen de paiement : espèces, chèques, chèques vacances ANCV
- en option : photocopie du brevet de natation (25m nage libre), numéro d'allocataire CAF, carte CMU (si bénéficiaire)

Le dossier d'inscription est valable pour l'année civile en cours.

Les modalités

- Le dossier d'inscription et le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) sont à télécharger sur www.villeurbanne.fr

Une fois le dossier d'inscription complété, merci de l'envoyer par mail avec les pièces demandées à l'adresse suivante : pole.animation@mairie-villeurbanne.fr

- La pré-inscription est possible directement à l'Espace jeunes.

Espace Jeunes - 04 72 65 97 13 - 48, rue Paul-Verlaine - Villeurbanne
Lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h - Mercredi de 10h à 18h - Vendredi de 13h à 17h

Mentions légales : Ville de Villeurbanne – Direction émettrice : Direction de la Jeunesse
Conception graphique : Direction de la communication

Ne pas jeter sur la voie publique